



Projet d'aménagement particulier « rue d'Ermsdorf II » à Medernach

Il est porté à la connaissance du public que le bureau BE RED solutions sàrl de Wiltz vient de présenter pour compte de la société IMMO K sàrl de Bettendorf un projet d'aménagement particulier dénommé « rue d'Ermsdorf II » visant la construction de 11 maisons unifamiliales sur des fonds sis à Medernach, inscrits au cadastre de la commune de la Vallée de l'Ernz, section MA de Medernach sous les numéros 418/4263, 415/4135, 419/3127, 420/317, 420/2432, 421/1275, 422/2435 et partie du numéro 415/4134.

Le projet est déposé pendant 30 jours à la maison communale à Medernach où le public pourra en prendre connaissance du 23 septembre 2021 au 22 octobre 2021 inclus, conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Le projet est publié, pendant la même durée, sur le site internet de la commune www.aerenzdall.lu.

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, c'est-à-dire jusqu'au 22 octobre 2021 inclus, les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.



Medernach, le 22 septembre 2021,
Pour le collège échevinal,
Le bourgmestre,

La secrétaire,



Administration communale
de la Vallée de l'Ernz
26, rue de Savelborn
L-7660 Medernach



Tél. : 83 73 02-20
Fax : 87 96 65



secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu